

Le mot du maire

Après avoir vécu une année marquée par de tragiques événements qui resteront gravés dans notre histoire et que nous avons affronté avec courage et détermination il nous reste à confirmer pour l'avenir la confiance dans nos valeurs et la réaffirmation de notre devise liberté égalité fraternité qui doit rester plus que jamais notre guide.

Ne pas oublier surtout que le réalisme ,l'ouverture,la générosité la clairvoyance le dépassement des égoïsmes a permis de construire une Europe qui nous a apporté la paix depuis plus de soixante dix ans.

Qu'y a t'il de plus important que de penser à la paix alors que se dessine une remise en cause d'un ordre mondial établi depuis la moitié du dernier siècle quand se font jours les réflexes de repli sur soi

L'année qui vient sera peut-être celle des grands bouleversements internationaux ou nationaux en tout cas celle de l'inquiétude.

Plus modestement elle sera aussi celle des grands changements locaux .Peu visibles jusqu'à ce jour ils vont tout de même modifier notre mode de gestion locale.

Après la fusion avec la communauté de communes de Grenade le 12 janvier a été mis en place le conseil communautaire de la communauté de communes SAVE GARONNE et COTEAUX DE CADOURS dont les principales caractéristiques sont exposées dans les pages qui suivent.

Le siège de la communauté sera situé à Grenade .Aucun service ne subsistera à Cadours à l'exception du syndicat d'initiative, de garages et de locaux de service réduits.

Les principaux services comme la gestion de la petite enfance, de la voirie et des équipements culturels et sportifs dépendront de la nouvelle communauté.

Ainsi les changements les plus visibles se passeront au niveau de la voirie qui dépendra directement de Grenade et de la modification de l'assiette du paiement de l'enlèvement des ordures ménagères qui sera désormais proportionnelle au montant de la taxe foncière.

Ce regroupement à surtout signifié pour nous une modification de la gestion de nos écoles .La gestion centralisée à la communauté a été restituée à chaque commune qui dispose désormais d'un budget propre attribué en fonction du nombre d'élèves de sa commune.

Indépendamment de la fusion le mode de gestion de la cantine scolaire sera modifié à compter du mois de septembre 2017. Le syndicat « Val de Save » ayant été dissout il sera fait appel à un prestataire privé par appel d'offre qui sera lancé au cours du premier semestre .Appel d'offre pour lequel se sont regroupées la totalité des communes de l'ancien canton .

Malgré tous ces bouleversements la vitalité de notre commune reste un facteur d'espoir au travers l'activité de nos associations et de tous le bénévoles qui s'impliquent pour faire vivre et animer notre communauté. Qu'ils en soient ici remerciés.

En souhaitant que tous ces changements soient pour vous positifs je vous adresse pour la nouvelle année mes meilleurs vœux de santé, bonheur et prospérité.